



RAPPORT ANNUEL 2013-2014

TABLE DES MATIÈRES

Notre message pour vous	3
Faits saillants de l'année	5
Conseil d'administration du CCES	6
ACTIVER	7
DÉFENDRE	9
PROTÉGER	12
Rapport des vérificateurs	17

Centre canadien pour l'éthique dans le sport
350-955, Green Valley Crescent
Ottawa (Ontario) K2C 3V4

info@cces.ca

www.cces.ca



MISSION

Activer un système sportif axé sur des valeurs et des principes, défendre un sport juste, sécuritaire et ouvert pour tous et protéger l'intégrité du sport.

VISION

Le sport au Canada est juste, sécuritaire et ouvert pour tous.



NOTRE MESSAGE POUR VOUS

Créer une bonne expérience du sport, du terrain de jeu au podium

L'approche d'une année olympique/paralympique, comme celle qui s'annonçait au début de notre dernier exercice, est un excellent rappel de notre mission et de la façon dont elle contribue à créer une bonne expérience du sport dont tous les Canadiens peuvent être fiers.

En sachant que le sport pur peut faire une grande différence auprès des individus, des collectivités et de notre pays, le Centre canadien pour l'éthique dans le sport travaillera en collaboration pour activer un système sportif axé sur des valeurs et des principes, défendre un sport juste, sécuritaire et ouvert pour tous, et protéger l'intégrité du sport du dopage et des autres menaces contraires à l'éthique.

Cette bonne expérience du sport n'est pas seulement celle que nous voyons habituellement au cours des Jeux olympiques/paralympiques, lorsque des années d'entraînement aboutissent, qu'un athlète est au

meilleur de sa forme juste au bon moment, participe honnêtement dans des conditions idéales et gagne une médaille. L'expérience idéale du sport est aussi celle que nous voyons sur le terrain de jeu, sur le terrain de sport, à la patinoire, là où tous ceux qui veulent jouer sont inclus et où le jeu consiste à découvrir ce que l'on peut faire. Mais il s'agit aussi de s'amuser et de jouer franc jeu, d'accorder la priorité à la santé et à la sécurité, de faire en sorte que le respect soit présent, sur le terrain comme à l'extérieur, et, pour les joueurs, de rendre service à la collectivité qui les a appuyés.

Cependant, la réalité est que le sport n'est pas toujours bon ou idéal. Nous nous souvenons probablement tous d'avoir vu ou lu des choses ou entendu parler de moments qui nous amènent à nous demander comment des choses comme la violence à l'encontre des arbitres, les commotions cérébrales, la mauvaise conduite des parents, les violations de l'interdiction du dopage et d'autres encore peuvent arriver.

Tous ceux qui participent aux sports ont la responsabilité de contribuer à créer et à favoriser une bonne expérience du sport, du terrain de jeu au podium. Les gouvernements, les organismes nationaux de sport, les organismes multisports, les entraîneurs, les parents, les enseignants, les administrateurs, les commanditaires et même les groupes de défense et de promotion de la santé, les athlètes et les soigneurs peuvent contribuer à créer une bonne expérience du sport pour tous.

Nous sommes extrêmement reconnaissants envers tous ceux qui participent au sport au Canada pour la contribution généreuse et réfléchie qu'ils nous ont apportée sous forme d'idées, de discussions, d'outils, de ressources, de recherche et de leadership au cours de l'année écoulée. Notre dialogue et nos efforts collectifs sont utiles. Nous voulons remercier en particulier le ministère du Patrimoine canadien de l'importante contribution financière qu'il apporte, par l'entremise de Sport Canada, à notre travail et à nos efforts visant à offrir une expérience du sport équitable, sécuritaire et ouverte à tous les Canadiens.

Nous tous au CCES, y compris notre personnel, les membres du conseil d'administration et des comités ainsi que nos nombreux agents de contrôle du dopage, considérons comme un privilège de pouvoir diriger de nombreuses discussions et initiatives pour faire en sorte que les Canadiens de tous les âges puissent jouir des nombreux avantages que le bon sport peut apporter à leur vie.



Paul Melia
*Président-directeur
général*



David Zussman, Ph. D.
*Président du Conseil
d'administration*





FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

- Recrutement et formation de 15 nouveaux agents de contrôle du dopage de partout au Canada qui mettent en place les procédures strictes de contrôle du dopage décrites dans le Programme canadien antidopage (PCA).
- Lancement de la *Ligne anonyme de signalement du dopage* (1-800-710-CCES) qui permet de signaler, sous le couvert de l'anonymat, des activités de dopage.
- Soutien et contribution financière continus de la part du gouvernement du Canada.
- Étape importante : atteinte de 3 146 membres Sport pur qui adoptent les principes Sport pur où ils travaillent, demeurent et jouent.
- Prélèvement de 3 269 échantillons dans le cadre du PCA.
- Maintien de la conformité avec les Systèmes de management de la qualité ISO 9001:2008 qui démontre que le CCES respecte les besoins de ses intervenants et satisfait toutes les exigences obligatoires nécessaires.
- Reconnaissance du *Polycourons Terry Fox* de l'école secondaire La Découverte de Saint-Léonard-d'Aston, Québec, qui a obtenu la première place dans le cadre de la quatrième édition du Défi donne en retour Sport pur.
- Formation en ligne offerte à plus de 39 000 athlètes canadiens afin de les informer de leurs droits et de leurs responsabilités en matière de dopage et sur l'importance du sport axé sur des valeurs.
- Établissement d'un contrat pour diriger le programme antidopage des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto.
- Obtention d'une contribution financière de la part du Comité olympique canadien et du Comité paralympique canadien afin de lutter contre le dopage dans le sport. Plusieurs nouvelles initiatives ont été mises sur pied en collaboration avec ces comités.
- Tous les 221 athlètes olympiques canadiens ont subi au moins un contrôle du dopage au cours des quatre mois précédant les Jeux olympiques. Le CCES a prélevé plus de 700 échantillons d'urine et de 100 échantillons de sang auprès des athlètes pratiquant un sport d'hiver, d'octobre 2013 à février 2014.
- Tous les 54 athlètes paralympiques canadiens d'Équipe Canada ont subi au moins un contrôle du dopage au cours des quatre mois précédant les Jeux paralympiques de Sotchi.



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCES

David Zussman, Ph. D. – Président

D^r Don McKenzie – Vice-président

Ken Bagshaw

Françoise Baylis, Ph. D.

Jim A. Durrell

Juge Hugh Fraser

Ian Glen

François Godbout

Paul Melia

Debbie Muir

Kyle Shewfelt

D^r Jack Taunton

D^r Andrew Pipe – Président émérite

Cette année, nous accueillons le juge Hugh Fraser et Ian Glen comme nouveaux membres du Conseil d'administration. Nous reconnaissons également les contributions précieuses de Ken Bagshaw, membre sortant.

Groupes de travail et comités

Le CCES tire considérablement profit de l'expertise et de l'expérience de plusieurs individus qui offrent de leur temps afin de prendre part à divers groupes de travail et comités consultatifs.

- Le Comité de révision des enjeux éthiques procure une analyse et offre des conseils sur divers enjeux éthiques dans le sport.
- Le Comité pour les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques évalue les demandes des athlètes désirant utiliser des médicaments interdits figurant sur la Liste des interdictions de l'AMA.
- Le Panel de révision antidopage étudie les enjeux propres au dopage et aux exigences obligatoires.
- Le Comité pour la Liste des interdictions commente l'ébauche annuelle de la Liste des interdictions de l'AMA.
- Le Comité pour le passeport biologique apporte son expertise en hématologie, en science de l'exercice, en médecine et en physiologie sportive.

Mise en candidature des membres du conseil d'administration

Le Conseil d'administration du CCES compte parmi ses membres des Canadiennes et des Canadiens reconnus possédant de l'expertise dans divers domaines nécessaires pour assurer l'intendance adéquate du CCES. Si vous connaissez un individu qui pourrait et voudrait contribuer au CCES en siégeant au sein du Conseil d'administration, envoyez un courriel à nominations@cces.ca.

Si vous connaissez un individu pouvant et désirant faire partie de l'un des groupes de travail ou des comités du CCES mentionnés ci-dessus, envoyez un courriel à nominations@cces.ca.

Pour en savoir davantage sur les membres de notre conseil et sur notre gouvernance, visitez le www.cces.ca/gouvernance.



ACTIVER

Activer un système sportif axé sur des valeurs et des principes est une force positive qui vise à transformer le sport sain au Canada en un effort commun intentionnel en mettant à la disposition des gens des renseignements clairs et des outils utiles. Cette force se manifeste dans les collectivités où les bénévoles, les parents et les dirigeants unissent leur voix, leur temps et leurs efforts pour créer le sport que nous désirons. Voici certaines initiatives qui nous aident à cultiver intentionnellement le sport sain au Canada :

Promouvoir Sport pur

SPORT PUR

À titre de membre fondateur, le CCES continue de promouvoir la croissance de Sport pur en agissant à titre de chef de file éclairé et de rassembleur de personnes qui se dévouent envers le sport sain. Le travail du CCES repose sur les principes Sport pur quand vient le temps de faire connaître le sport axé sur des valeurs, peu importe le calibre. Sport pur se fonde sur une idée simple, mais très puissante : le sport sain peut faire une

grande différence. En intégrant les principes Sport pur à leurs politiques, à leurs programmes et à leurs pratiques, les athlètes, les équipes, les entraîneurs et les collectivités tirent profit des avantages du sport axé sur des valeurs et des principes. En date du 31 mars 2014, Sport pur comptait 3 146 membres, représentant des millions de Canadiens d'un océan à l'autre.

L'infolettre Sport pur en bonne forme permet de tenir les abonnés au courant des histoires captivantes de ses membres, des profils des Champions Sport pur, des nouveaux outils et des nouvelles ressources ainsi que de moyens pour adopter les principes Sport pur. L'infolettre,

antérieurement trimestrielle, est désormais publiée tous les mois afin que les membres reçoivent des nouvelles et de l'information de façon plus constante.

En février, le CCES a organisé un atelier **Champions Sport pur** afin de permettre à 12 participants de mieux comprendre Sport pur et de contribuer à sa croissance. Les Champions représentent un groupe diversifié de Canadiens passionnés (athlètes, entraîneurs, enseignants, parents, élèves, administrateurs sportifs, bénévoles, arbitres, etc.). Parmi les Champions actuels, nous trouvons notamment James Yurichuk, secondaire de la Ligue canadienne de football, et de Chris De Sousa Costa, champion canadien



Encouragement de Cody Sorensen, confrère olympique et Champion Sport pur

de karaté en 2014. Pendant cet atelier, les participants ont créé une vidéo spéciale afin d'appuyer leur confrère Cody Sorensen, freineur de bobsleigh, qui participait aux Jeux olympiques de Sotchi. Voici ce qu'ils ont fait pour encourager Cody à « y aller » !

L'Entente Sport pur constitue un outil complet qui aide les groupes et les équipes qui adhèrent à Sport pur à mettre sur pied un ensemble commun de valeurs et de principes et à définir collectivement le succès. Cette entente permet d'enseigner des valeurs positives et de développer un bon caractère. Elle comprend désormais un guide d'animation complet.

Célébrer les collectivités qui appuient le sport

Dans le cadre de sa quatrième édition, le Défi donne en retour Sport pur a permis de reconnaître la puissance collective de donner en retour. Des vidéos ont été soumises d'un bout à l'autre du Canada afin de souligner les effets bénéfiques sur les collectivités de donner en retour. À la fin d'une période de vote de trois jours, *Polycourons Terry Fox*, *Community Cup CHASE* et *Team Nicaragua Bound 2013* ont été déclarés gagnants sur les ondes de CBC en direct de la Journée du sport RBC le 30 novembre 2013.



Polycourons Terry Fox, gagnant du Défi donne en retour Sport pur

La Journée du sport RBC, présentée par ParticipACTION, CBC et Sport pur, souligne à l'échelle du pays le pouvoir du sport à rassembler les gens dans leur communauté et à inciter les Canadiens à bouger! L'événement annuel, qui a été célébré le samedi 30 novembre 2013 dans toutes les collectivités d'un océan à l'autre, en est déjà à sa quatrième édition. Il a été diffusé sur les ondes de CBC et de Radio-Canada, et le CCES a participé à une tournée médiatique qui s'est arrêtée dans cinq villes du Canada afin de discuter avec des journalistes clés sur l'importance du sport sain.

Sport pur et les Jeux du Canada

Reconnaissant que le sport sain peut faire une grande différence, la Société hôte des Jeux d'été du Canada a reconnu les **Jeux d'été du Canada de 2013 à Sherbrooke** comme étant un événement Sport pur. Les athlètes, les entraîneurs et les arbitres se sont engagés à adopter les principes Sport pur dans le cadre de la cérémonie d'ouverture. Un kiosque de renseignements Sport pur a également été installé dans le village des athlètes afin que les athlètes en apprennent davantage sur les initiatives sportives axées sur des valeurs. Les athlètes et les participants devaient relever le défi de prendre en photo leurs moments Sport pur préférés et de les partager.



Tournée médiatique de la Journée du sport RBC au Canada



Cabine photographique Sport pur aux Jeux d'été du Canada de 2013 à Sherbrooke

DÉFENDRE



En défendant un sport juste, sécuritaire et ouvert pour tous, le CCES fait tout son possible pour amplifier la voix de la communauté sportive canadienne et des citoyens qui s'impliquent dans le sport en animant, en entretenant et en encourageant les conversations éthiques dynamiques portant sur divers sujets liés au sport. De plus, le CCES met sur pied et offre des outils afin de permettre aux individus et aux groupes d'encourager les expériences sportives saines. Voici un résumé de certaines initiatives en matière de défense du sport axé sur des valeurs et des principes :

L'éducation est essentielle

Le **programme d'apprentissage en ligne pour les athlètes de 2013** a été offert à Sport interuniversitaire canadien, à l'Association canadienne du sport collégial, aux organismes nationaux de sport, aux Jeux du Canada, à la Ligue canadienne de football junior ainsi que dans le cadre du Programme d'aide aux athlètes (PAA) de Sport Canada. Les clients suivants qui rémunèrent à l'acte ont également profité de l'apprentissage en ligne : Ligue canadienne de hockey, Ligue canadienne de football

et la Ligue de hockey Midget AAA du Québec. Plus de 39 000 athlètes canadiens ont reçu des renseignements sur des sujets comme les suppléments, le dopage, l'usage de stéroïdes et les principes Sport pur.

En collaboration avec Sport Canada, le CCES a mis sur pied un module d'apprentissage en ligne pour le PAA. Quand les athlètes adhèrent pour la première fois au groupe cible enregistré du CCES, ils doivent désormais suivre le cours **Sport pur : l'ABC du sport sain** et terminer le nouveau module du PAA avant de recevoir





« L'AMA a vu le jour afin de combler le besoin d'établir un ensemble de règles uniformisées visant à réglementer le dopage dans le sport, mais un tel ensemble n'est efficace que si tous les sports adoptent ces règles de façon constante, peu importe le pays. Aujourd'hui, nous possédons un ensemble de règles. Le défi consiste à adopter ces règles de manière juste et conforme dans tous les sports à l'échelle internationale. »

- Paul Melia, de son blog « L'avis de Melia »

le code d'utilisateur et le mot de passe dont ils ont besoin pour soumettre les renseignements sur leur localisation. Ce processus permettra de s'assurer que les athlètes canadiens de haut niveau sont bien renseignés.

Le **blogue des Jeux du Canada 2013 à Sherbrooke** a été conçu pour accompagner l'apprentissage avant les Jeux et pour offrir aux athlètes de l'information importante sur le dopage. Les publications comportaient également des renseignements sur les principes Sport pur et les activités du CCES qui avaient lieu pendant les Jeux, incluant une invitation pour visiter le kiosque de renseignements Sport pur afin de recevoir des cadeaux, un défi photo et plus encore. Le blogue a attiré plus de 3 320 vues.

Un nouveau cours d'apprentissage en ligne pour la **Ligue canadienne de football (LCF)** a été lancé le 1^{er} mai 2013. La carte de référence rapide a été mis à jour au début de la saison.

Partager nos connaissances et ce que nous apprenons des autres

Tout au long de l'année, le personnel du CCES a assisté à un certain nombre de conférences, incluant la conférence de l'**Académie canadienne de la médecine du sport et de l'exercice** à Whistler, Colombie-Britannique. Le CCES a également tenu un kiosque et organisé un atelier au cours du **Forum AthlètesCAN** à Mississauga, Ontario. L'atelier, intitulé *The Blurred Lines of Ethics in Sport*, visait principalement à promouvoir les discussions éthiques parmi les participants sur des sujets comme la tricherie, les suppléments et l'équilibre entre la pression que le sport exerce et la prise de décisions éthiques.

Le CCES a assisté à la **Conférence mondiale sur le dopage dans le sport** à Johannesburg, Afrique du Sud, en novembre 2013. Pendant une assemblée plénière, Paul Melia, président-directeur général du CCES, a donné une présentation approuvant le **Code mondial antidopage de 2015** et décrivant brièvement les principales actions qui, selon le CCES, sont essentielles au sport sain. Vous pouvez lire sa présentation à www.cces.ca/fr/blog-50. La conférence permettait d'échanger avec d'autres organismes nationaux antidopage (ONAD) sur des enjeux d'intérêts mutuels.

De plus, des membres du CCES ont assisté à la **Conférence internationale sur la mise en œuvre du Code mondial antidopage 2015** qui s'est tenue aux Pays-Bas. Pendant la conférence, Jeremy Luke, directeur du Programme canadien antidopage, a donné une présentation afin d'informer les principaux preneurs de décisions des avantages du nouveau Code. En mars, le CCES a assisté au **Symposium de l'Agence mondiale antidopage (AMA)** en Suisse. Pendant la conférence, Karri Dawson, directrice des opérations du sport éthique, a donné une présentation sur le modèle canadien de l'éducation axée sur des valeurs.

Aider le sport à améliorer la gouvernance



Le CCES continue d'offrir des services au programme **Club Excellence**, une initiative visant à améliorer la gouvernance des clubs sportifs. Club Excellence continue de susciter de l'engouement à l'échelle nationale, provinciale et communautaire. Désormais, 11 organismes de sport sont membres associés et 60 clubs sont sur le point d'obtenir la certification Club Excellence. Cette année, le programme a continué d'être développé et des ateliers ont été offerts en partenariat avec Au Canada, le sport c'est pour la vie, l'Association canadienne des entraîneurs, Imagine Canada, l'Association canadienne des parcs et loisirs, Sport Manitoba, ViaSport et SportNB.

Le **Programme de la gestion du risque** est une initiative pluriannuelle visant à améliorer l'efficacité de la prise de décisions parmi les dirigeants sportifs à l'aide de processus de gestion du risque communs, propres au sport et intégrés. Les organismes nationaux de sport et les organismes multisports continuent de participer au programme. Au total, six ateliers ont été donnés au cours de l'exercice financier et un atelier 2.0 devrait être offert l'an prochain.

Garder les Canadiens informés de notre travail

Pendant l'exercice financier, le CCES a publié 29 **communiqués de presse** afin de tenir le public canadien informé de son travail. La majorité des communiqués signalaient les résultats de violations des règles antidopage, où les sanctions liées aux agents anabolisants et aux stimulants étaient les plus fréquentes. Une importante

annonce de financement de la part de Sport Canada, du Comité olympique canadien et du Comité paralympique canadien afin que le CCES puisse concentrer une plus grande partie de ses efforts à la collecte de renseignements ainsi qu'aux enquêtes et à l'amélioration des programmes de localisation des athlètes et de passeport biologique de l'athlète a généré environ 20 millions d'impressions. Une nouvelle ère s'est amorcée avec l'annonce de notre nouvelle ligne anonyme de signalement du dopage, où les athlètes et les autres qui s'engagent envers le sport sain peuvent communiquer sans frais avec le CCES afin de lui transmettre des renseignements qui l'aideront à rendre nos contrôles du dopage et notre application de la loi plus efficaces.

Au total, **cinq avis** ont été distribués afin d'informer la communauté sportive sur des enjeux importants comme les droits et les responsabilités des athlètes avant les Jeux d'été du Canada de 2013 à Sherbrooke, les Jeux olympiques et paralympiques de 2014 de Sotchi, et les changements apportés à la Liste des interdictions de l'AMA de 2014.

Paul Melia, président-directeur général du CCES, continue de publier un blogue sur les enjeux importants auxquels le sport canadien fait face. Pour lire ou s'abonner à **L'avis de Melia**, visitez www.cces.ca/fr/blog.

Les abonnés des **comptes Twitter du CCES et Sport pur** continuent de tenir et d'alimenter des discussions constructives sur divers aspects de l'éthique dans le sport. Suivez-nous pour demeurer au courant : [@EthicsInSport](https://twitter.com/EthicsInSport) et [@TrueSportpur](https://twitter.com/TrueSportpur).

« Les preuves médicales sont désormais irréfutables en ce qui a trait aux conséquences pour la santé des coups reçus à la tête et des traumatismes crâniens qu'ils causent. Même si les sports de contact comme le hockey et le football comportent des risques de blessure inévitables, les propriétaires de ces sports ont néanmoins un « devoir de vigilance » afin de fournir un environnement de travail sécuritaire à leurs employés – en l'occurrence, les athlètes. »

- Paul Melia, de son blog « L'avis de Melia »





PROTÉGER

La troisième des trois principales forces qui stimulent le CCES sert à protéger la bonne réputation du sport. Elle reconnaît que le sport est vulnérable et qu'un seul scandale de dopage peut déprécier sa valeur. La protection ne fait pas uniquement référence au dopage, mais aussi à d'autres menaces qui pèsent sur le sport. Voici certains exemples de notre engagement envers le sport juste, sécuritaire et ouvert pour tous :

Programme canadien antidopage et Code mondial antidopage de 2015

Le Programme canadien antidopage (PCA) est géré par le CCES au nom de la communauté sportive et financé par Sport Canada, le Comité olympique canadien (COC) et le Comité paralympique canadien (CPC), de même que d'autres sources. Le CCES met présentement à jour le PCA afin qu'il soit conforme au Code mondial antidopage de 2015, dont certaines règles ont été modifiées. Le CCES a coordonné un long processus de consultation afin d'obtenir les commentaires de la communauté sportive canadienne concernant les modifications qui ont été

apportées au PCA. Vous trouverez les détails sur le processus de consultation et le développement du PCA de 2015 à www.cces.ca/pca.

Au cours de l'exercice financier, le CCES a effectué 5 030 contrôles du dopage (tableau 1). Environ 65 % de ces contrôles ont été réalisés en vertu du PCA, incluant 2 670 prélèvements d'urine et 599 prélèvements de sang (tableau 2). Au total, 13 violations des règles antidopage ont été signalées (tableau 3). Le [Registre canadien des violations et sanctions antidopage](#) identifie les athlètes canadiens qui ne peuvent pas participer aux sports qui ont adopté le PCA.

Services aux athlètes

DRO Global demeure l'un des outils les plus populaires auprès des athlètes et des médecins sportifs. Il procure des renseignements sur le statut des substances à utiliser dans le sport conformément à la Liste des interdictions de l'Agence mondiale antidopage (AMA). L'an dernier, **108 804 demandes de renseignements sur les substances** ont été soumises. Le CCES, ainsi que la U.S. Anti-Doping Agency (USADA) et la UK Anti-Doping (UKAD), était heureux que le Japon se joigne au réseau de ressources pour les athlètes de DRO Global. Le CCES appuie la Japan Anti-Doping Agency

(JADA) en l'aidant à intégrer les renseignements sur ses médicaments à la ressource en ligne.

Le personnel du CCES a également répondu à **448 demandes de renseignement sur les substances** par courriel et par téléphone et a traité **191 demandes d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques**.

Un ensemble infographique intitulé *Question Suppléments* a été lancé afin d'aider les athlètes à apprendre à remettre en cause le besoin, la sécurité et l'efficacité des suppléments nutritionnels et des produits naturels. Pour imprimer une affiche ou une carte postale à ce sujet, visitez www.cces.ca/supplements-f.



Augmentation du nombre d'athlètes du groupe cible enregistré

Dans le cadre de notre initiative de collecte de renseignements, le CCES a augmenté le nombre d'athlètes de son *groupe cible enregistré (GCE)* d'environ 500 à environ 800. Comme nous l'avons appris pendant le scandale de Lance Armstrong, le CCES doit tester les athlètes en tout temps et dans les endroits éloignés où ils s'entraînent. Pour ce faire, les athlètes doivent soumettre les renseignements sur leur localisation, une exigence pour faire partie du GCE. Un financement

supplémentaire a permis au CCES de porter une attention particulière à un plus grand nombre d'athlètes d'élite au Canada.

Personnel responsable du prélèvement des échantillons

En février 2014, le CCES a organisé une formation et une séance d'orientation pour les **agents de contrôle du dopage (ACD)**. Au total, 15 nouveaux ACD ont été recrutés pour pourvoir des postes additionnels en vue des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto. Le CCES compte désormais 75 ACD situés stratégiquement partout au Canada afin de prélever des échantillons pendant les compétitions et hors de celles-ci.

Collaborations internationales

Afin d'accroître la capacité en matière de collecte de renseignements et d'enquête, le CCES a fait appel à la **UKAD** pour établir un partenariat de consultation. Les organismes se sont rencontrés dans le but de comparer les opérations actuelles du CCES liées à la collecte de renseignements et aux enquêtes à celles de l'UKAD et de déterminer les différences. Le service de collecte de renseignements et d'enquêtes bien établi de l'UKAD a collaboré à l'élaboration de manuels, de procédures et de pratiques exemplaires ainsi qu'à la sélection du logiciel d'analyse des données par le transfert de connaissances et de la prestation de propriétés intellectuelles pertinentes.

Le CCES a également établi un partenariat avec la **Jamaica Anti-Doping Commission (JADCO)**, restructurée, afin d'aider à combattre le dopage en Jamaïque. Au cours du prochain exercice financier, le CCES contribuera à l'élaboration et à la croissance du programme antidopage de la JADCO conformément au Code mondial antidopage et aux standards internationaux obligatoires.

Le CCES effectue beaucoup de prospection en matière de dopage à l'échelle internationale. Ainsi, il s'assure que les fédérations internationales mettent en place des programmes crédibles qui permettent à nos athlètes canadiens de prendre part à des compétitions dont les conditions sont équitables.

Laboratoire INRS-Institut Armand-Frappier et Laboratoire médical Biron

Le Laboratoire de contrôle du dopage de l'INRS-Institut Armand-Frappier de Montréal est le seul laboratoire accrédité de l'AMA au Canada. L'INRS est un partenaire important dans la lutte contre le dopage dans le sport au Canada. La relation étroite que le CCES entretient avec l'INRS représente un aspect essentiel du PCA, ce qui assure l'analyse des prélèvements, la collaboration en matière de recherche sur le dopage, et la gestion des résultats au Canada demeure ainsi à la fine pointe de la technologie.

Nous sommes également très heureux d'annoncer un nouveau fournisseur de services de phlébotomie, le Laboratoire médical Biron. Ce nouveau partenariat complète notre partenariat actuel avec Lifelabs.

Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto

Le CCES est heureux de gérer le programme antidopage des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto. Le programme antidopage TO2015 vise à prévenir, à dissuader et à détecter le dopage en éduquant les athlètes, en défendant une expérience sportive saine et en offrant des services de contrôle du dopage avant et pendant les Jeux au nom de l'Organisation sportive panaméricaine et du Comité international paralympique. Le programme reposera sur les plus récentes techniques et stratégies antidopage pour les Jeux afin de s'assurer que les 7 500 athlètes provenant de 40 pays prendront part à des compétitions au Canada où les conditions seront justes et équitables.



« L'un des moyens les plus efficaces de recueillir des renseignements sur le dopage est d'obtenir de l'information directement des athlètes. Nous savons que les athlètes ont besoin de se sentir en confiance et à l'aise lorsqu'ils partagent des renseignements délicats. C'est pour cela qu'il est tellement important de fournir une ligne de signalement anonyme afin d'accroître et d'améliorer le dialogue avec les athlètes. »

- Paul Melia, en référence au ligne Signalez le dopage

Hausse supplémentaire du financement afin d'accroître la prévention, la détection et la dissuasion du dopage

En novembre 2013, le CCES a reçu une contribution unique de plus de 800 000 \$ de la part du gouvernement du Canada, du Comité olympique canadien (COC) et du Comité paralympique canadien (CPC) afin de lutter contre le dopage dans le sport. Les fonds ont servi à se concentrer plus sur la collecte de renseignements et sur les enquêtes dans le but de garder une longueur d'avance sur les stratégies de dopage sophistiquées, à améliorer nos programmes de localisation des athlètes et du passeport biologique de l'athlète et à s'assurer que tous les athlètes olympiques et paralympiques ont subi un contrôle du dopage pendant les quatre mois précédant les Jeux olympiques et paralympiques de Sotchi.

Jeux olympiques et paralympiques

Le CCES a géré son programme antidopage le plus strict en vue des Jeux olympiques et paralympiques de 2014 de Sotchi. Chaque athlète d'Équipe Canada a subi au moins un contrôle du dopage avant d'aller à Sotchi. Le CCES aimerait féliciter Équipe Canada, puisque aucun athlète représentant le Canada n'a violé de règles antidopage. Les échantillons prélevés dans le cadre des contrôles du dopage peuvent être conservés jusqu'à huit ans, conformément au Code mondial antidopage afin d'effectuer d'autres analyses pour détecter des substances interdites.

À l'automne et à l'hiver, le CCES a travaillé en étroite collaboration avec le COC pour s'assurer que les athlètes pouvaient subir un contrôle du dopage pendant les compétitions et hors de celles-ci une fois qu'ils faisaient officiellement partie d'Équipe Canada. Le CCES a prélevé plus de 700 échantillons d'urine et de 100 échantillons de sang d'octobre 2013 à février 2014. Dans le cadre de ses initiatives antidopage avant les Jeux de Sotchi, le CCES a permis aux athlètes d'accéder à un module d'apprentissage en ligne afin de les éduquer sur tous les aspects du processus de contrôle du dopage.

Ligne anonyme de signalement du dopage

Le CCES a lancé une ligne anonyme de signalement du dopage (1-800-710-CCES) le 3 novembre 2013. La ligne sans frais, un mécanisme que d'autres organismes nationaux antidopage utilisent pour recueillir des renseignements sur le dopage, répondait directement à la recherche sur l'opinion publique que le CCES a exigée qui indique que les Canadiens et les athlètes désirent un sport sain. La ligne sans frais a permis d'accroître et d'améliorer le dialogue sur des sujets délicats avec les athlètes.

Tableau 1 : Contrôles antidopage par programme (du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014)

Type de contrôle	T1		T2		T3		T4		Total	
	Urine	Sang	Urine	Sang	Urine	Sang	Urine	Sang	Urine	Sang
Programme canadien antidopage	437	81	624	99	847	186	762	233	2 670	599
Contrôles contre rémunération	298	54	385	114	453	90	261	106	1 397	364
Total	735	135	1 009	213	1 300	276	1 023	339	4 067	963

Les chiffres comprennent les contrôles que le CCES planifie, coordonne et/ou effectue.

Tableau 2 : Contrôles effectués dans le cadre du programme national (du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014)

Sport	En Compétition		Hors Compétition		Total	
	Urine	Sang	Urine	Sang	Urine	Sang
Assoc. cdn. du sport collégial (ACSC)	12	0	29	0	41	0
Athlétisme	74	0	62	22	136	22
Athlétisme – para	11	0	33	2	44	2
Aviron	14	0	44	50	58	50
Aviron – para	0	0	1	0	1	0
Badminton	5	0	0	0	5	0
Baseball	0	0	4	0	4	0
Basketball	0	0	12	0	12	0
Basketball en fauteuil roulant	8	0	0	0	8	0
Biathlon	24	0	40	41	64	41
Bobsleigh	6	0	87	4	93	4
Boxe	12	0	27	0	39	0
Canoe / kayak	31	0	90	97	121	97
Combiné nordique	0	0	2	0	2	0
Crosse	2	0	0	0	2	0
Curling	22	0	6	0	28	0
Curling en fauteuil roulant	5	0	3	0	8	0
Cyclisme	89	37	79	77	168	114
Cyclisme – para	11	0	3	0	14	0

Sport	En Compétition		Hors Compétition		Total	
	Urine	Sang	Urine	Sang	Urine	Sang
Escrime	4	0	0	0	4	0
Football junior	12	0	0	0	12	0
Golf	4	0	0	0	4	0
Gymnastique	19	0	11	0	30	0
Haltérophilie	24	4	34	0	58	4
Hockey	7	0	182	12	189	12
Hockey sur gazon	0	0	3	0	3	0
Hockey sur luge	0	0	39	0	39	0
Judo	13	0	36	0	49	0
Judo – para	0	0	1	0	1	0
Karaté	5	0	0	0	5	0
Luge	4	0	21	0	25	0
Lutte	18	0	39	0	57	0
Nage synchronisée	2	0	4	0	6	0
Natation	41	0	56	3	97	3
Natation – para	0	0	12	0	12	0
Patinage artistique	18	0	26	0	44	0
Patinage de vitesse	91	24	112	90	203	114
Plongeon	10	0	0	0	10	0
Racquetball	2	0	0	0	2	0
Ringuette	4	0	0	0	4	0
Rugby	8	0	66	0	74	0
Rugby en fauteuil roulant	4	0	13	0	17	0
Saut à ski	0	0	9	0	9	0
Skeleton	7	0	29	0	36	0
Ski acrobatique	12	0	76	0	88	0
Ski alpin	12	0	61	0	73	0
Ski alpin – para	10	0	31	0	41	0
Ski de fond	22	0	70	57	92	57
Ski de fond – para	14	0	16	0	30	0
Ski nautique	2	0	0	0	2	0
Snowboard	4	0	70	0	74	0

Suite à la page suivante

Sport	En Compétition		Hors Compétition		Total	
	Urine	Sang	Urine	Sang	Urine	Sang
Snowboard – para	2	0	2	0	4	0
Soccer	4	0	5	0	9	0
Softball	2	0	0	0	2	0
Sport universitaire canadien (SIC)	28	0	247	20	275	20
Sports équestres	4	0	1	0	5	0
Squash	1	0	1	0	2	0
Taekwondo	4	0	33	0	37	0
Tennis	12	0	3	0	15	0
Tennis – para	2	0	0	0	2	0
Tennis de table	4	0	0	0	4	0
Tir	2	0	0	0	2	0
Tir à l'arc	4	0	0	0	4	0
Tir à l'arc – para	2	0	0	0	2	0
Triathlon	14	0	39	59	53	59
Voile	2	0	0	0	2	0
Voile – para	0	0	2	0	2	0
Volleyball	2	0	2	0	4	0
Volleyball – plage	4	0	1	0	5	0
Water polo	0	0	3	0	3	0
Total	792	65	1 878	534	2 670	599

Les chiffres comprennent les contrôles que le CCES planifie, coordonne et/ou effectue.



**Tableau 3 : Violations aux règles antidopage
(publié entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2014)**

Athlete	Sex	Sport	Violation	Sanction
Akinsulie, Esther	F	Athlétisme	Présence : hydrochlorothiazide	Six mois de suspension Prend fin le 8 août 2013
Al-Rekabi, Yak	M	Lutte	Refus	2 ans de suspension Prend fin le 15 juillet 2015
Bruce, Jordan	M	Bobsleigh	Présence : méthylhexanéamine	2 ans de suspension Prend fin le 27 mars 2015
Flavel, Taylor	M	Football junior	Présence : cannabis	2 mois de suspension Prend fin le 6 février 2014
Gerhart, Amanda	F	Lutte	Refus	2 ans de suspension Prend fin le 12 mars 2015
Korol, Chris	M	Bobsleigh	Présence : SARM S-22	15 mois de suspension Prend fin le 21 janvier 2014
Manukhov, Ilya	M	Lutte	Présence : trenbolone, létrazole	2 ans de suspension Prend fin le 8 mai 2015
Martin, Joshua	M	Haltérophilie	Présence : méthandiénone, hydrochlorothiazide	2 ans de suspension Prend fin le 19 mai 2015
Morrison, Mackenzie	M	Football du SIC	Présence : tamoxifène	2 ans de suspension Prend fin le 5 décembre 2015
Salas, Sebastian	M	Cyclisme	Falsification	2 ans de suspension Prend fin le 1 ^{er} août 2015
Shulga, Dmitry	M	Natation	Présence : N-ethyl-1-phenyl-2-butanamine, 1-phenyl-2-butanamine	11 mois de suspension Prend fin le 7 mars 2014
Whitehead, Michael	M	Rugby en fauteuil roulant	Présence : cocaïne	12 mois de suspension Prend fin le 19 mai 2014
Non-divulgué	n/a	Judo	Présence : méthylphenidate	Réprimande



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du Centre canadien pour l'éthique dans le sport

Le rapport sur les états financiers

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints du Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES), qui comprennent les états de la situation financière en date du 31 mars 2014, les états des résultats d'exploitation, les actifs nets et les encaisses pour les années prenant fin le 31 mars 2014, de même qu'un sommaire des normes comptables et d'autres renseignements explicatifs.

La responsabilité de la direction dans l'élaboration des états financiers

La direction doit préparer et présenter avec exactitude ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Pour un tel contrôle interne, la direction juge s'il est nécessaire de préparer des états financiers exempts d'inexactitudes significatives, dues à une fraude ou à une erreur.

La responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes canadiennes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit conforme aux exigences éthiques et qu'elle soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers soient exempts d'inexactitudes significatives.

La vérification comprend l'application de procédures, afin d'obtenir des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Les procédures sont choisies à la discrétion des vérificateurs. Elles comprennent l'évaluation des risques que les états financiers comportent des inexactitudes significatives, dues à une fraude ou à une erreur. En effectuant ces évaluations des risques, le vérificateur considère le contrôle interne comme pertinent à la préparation et à la présentation exacte des états financiers de l'entité, afin d'élaborer des procédures de vérification appropriées selon les circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. La vérification comprend également l'évaluation de l'efficacité des normes comptables utilisées et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des

états financiers.

Nous croyons que la preuve d'audit que nous avons obtenue est suffisante et appropriée pour que notre vérificateur puisse se forger une opinion.

Opinion

Selon nous, les états financiers présentent de façon juste, en ce qui a trait à tout le matériel, la situation financière du Centre en date du 31 mars 2014, de même que les résultats de ses opérations et de ses encaisses pour les années prenant fin le 31 mars 2014, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Rapport sur d'autres exigences légales et réglementaires

Tel qu'il est requis par la Loi sur les corporations canadiennes, nous rapportons que, à notre avis, les normes comptables ont été appliquées conformément à celles de l'année précédente.

McCay Duff LLP,
Comptables publics agréés
Ottawa, Ontario,
Le 20 juin 2014

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS 2014

ACTIFS

COURANT

Encaisse	• Non restreints	1 469 345	\$
	• Fonds de réserve pour les imprévus (note 9)	350 000	
	• Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport (note 10)	387 572	
	• Fonds de dépôt (note 7)	173 443	
Comptes clients (note 4)		470 210	
Frais payés d'avance		33 289	
		2 883 859	

IMMOBILISATIONS (note 5) 250 861

INVESTISSEMENTS DU CCES PROJETS DE PARTENARIAT (note 6) –

3 134 720 \$

PASSIF

COURANT

Comptes fournisseurs et charges à payer	1 641 383	\$
Fonds de dépôt (note 7)	173 443	
Crédits reportés (note 8)	319 899	
Revenu reporté	23 964	
	2 158 689	

ACTIFS NETS

SURPLUS (déficit) 12 402

AVOIR INVESTI DANS DES BIENS IMMOBILISÉS 250 861

INVESTISSEMENT EN ACTIONS DU CCES DANS LES PROJETS DE PARTENARIAT –

FONDS DE RÉSERVE POUR LES IMPRÉVUS (note 9) 350 000

FONDS DE RÉSERVE POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT (note 10) 387 572

976 031

3 134 720 \$

Engagements (note 12)

ÉTAT DE L'AVOIR DE L'ASSOCIATION POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2014

	Excédent (déficit)	Avoir investi dans des biens immobilisés	Investissement en actions du CCES dans les projets de partenariat	Fonds de réserve pour les imprévus (note 9)	Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport (note 10)	Total
SOLDE - DÉBUT D'EXERCICE	89 416 \$	139 457 \$	3 \$	350 000 \$	347 572 \$	926 448 \$
Revenus nets (dépendances) pour l'exercice	163 725	(114 142)	–	–	–	49 583
Appropriation interfonds (note 10)	(39 997)	–	(3)	–	40 000	–
Achat de biens immobilisés	(225 546)	225 546	–	–	–	–
SOLDE – FIN D'EXERCICE	(12 402) \$	250 861 \$	– \$	350 000 \$	387 572 \$	976 031 \$

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 MARS 2014

REVENUS

Patrimoine canadien (Sport Canada)	
• Finance des programmes principaux	5 465 700 \$
• Projet de financement du CCES – langues officielles	13 000
• Projet de financement du CCES – initiatives internationales	8 000
• Projet de financement du CCES – demandes supplémentaires	400 000
Services du Programme canadien antidopage	
• Revenus provenant d'autres sources	1 332 247
Leadership en matière de sport éthique	
• Revenus provenant d'autres sources	300 659
Revenus d'investissement et d'intérêt	20 884
Divers	10 306
	<u>7 550 796 \$</u>

Moins : Apports reportés pour l'achat d'immobilisations (note 8)	80 810
Plus : Amortissement des apports en capital reportés (note 8)	26 937
	<u>7 496 923 \$</u>

DÉPENSES

Services du Programme canadien antidopage	6 254 371
Leadership en matière de sport éthique	1 179 869
Langues officielles	13 100
	<u>7 447 340</u>
REVENUE NET DE L'EXERCICE	<u>49 583 \$</u>

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS LE 31 MARS 2014

1. ORGANISATION

Le Centre est l'autorité reconnue au Canada en matière de sport fondé sur des valeurs et sans dopage. Au nom de la communauté sportive canadienne, le Centre fournit un leadership solide et efficace au Mouvement Sport pur et au Programme canadien antidopage. Le Centre offre des programmes et des services à l'échelle nationale et internationale en matière de consultation, d'éducation, de soutien technique et de solutions pour faire avancer le sport fondé sur des valeurs et sans dopage au Canada.

Le Centre a été constitué en société sans capital-actions le 29 avril 1991 en vertu de lettres patentes. Le Centre est exonéré de l'impôt sur le revenu étant reconnu comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PROCÉDURES COMPTABLES IMPORTANTES

Ces états financiers sont préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales normes comptables du Centre sont les suivantes :

(a) Comptabilisation des produits

Le CCES adopte la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Les apports affectés sont reconnus comme étant des produits dans l'année où les restrictions pertinentes sont atteintes. Les apports assujettis à des restrictions pour l'achat d'immobilisations sont reportés et reconnus comme des recettes au même taux que les immobilisations connexes sont amorties.

Les apports non affectés sont reconnus comme étant reçus ou recevables, si les montants peuvent être estimés de manière raisonnable et si la perception est assurée de manière raisonnable.

(b) Contributions du Patrimoine canadien (Sport Canada)

Les contributions reçues du Patrimoine canadien (Sport Canada) sont assujetties à des modalités et des conditions de dépenses précises. Le Patrimoine canadien (Sport Canada) se réserve le droit de vérifier les livres de l'organisation en tout temps pour identifier, s'il y a lieu, les situations où les dépenses réglées au moyen des contributions ne sont pas conformes aux modalités et conditions établies et où des sommes doivent, par conséquent, être remboursées au Patrimoine canadien (Sport Canada). Les corrections apportées aux contributions des années précédentes paraissent à l'année pour laquelle le Patrimoine canadien (Sport Canada) a demandé le redressement. Au cours de l'année, aucune correction n'a été apportée.

(c) Amortissement des biens immobilisés

Les biens immobilisés sont indiqués au prix coûtant, moins le montant cumulé des amortissements. Les améliorations locatives sont inscrites nettes de toutes incitations à prendre à loyer. Ces achats sont amortis selon la méthode linéaire suivante :

Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Système comptable	5-10 ans
Améliorations locatives	selon la durée non écoulée du bail

(d) Conversion des états financiers établis en monnaie étrangère

Les actifs et les passifs monétaires exprimés en monnaie étrangère ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'année. Les éléments de revenus et les dépenses sont convertis au taux de change en vigueur au moment de chaque transaction.

(e) Utilisation des prévisions budgétaires

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui ont des répercussions sur les montants déclarés d'actifs, de passifs, de revenus et de dépenses et la divulgation des actifs et des passifs éventuels. Ces estimations sont révisées régulièrement et les corrections sont apportées aux revenus nets quand elles sont connues au fil de l'année.

(f) Services de bénévolat

Le Centre reçoit les services de plusieurs bénévoles, dont les coûts ne peuvent être raisonnablement estimés. Pour ces raisons, aucune représentation de ces dépenses n'a été incluse dans ces états financiers

(g) Équipement d'apport

L'équipement d'apport est énoncé à la juste valeur du marché à la date de réception.

(h) Instruments financiers

Les instruments financiers du Centre comprennent de l'argent liquide, des comptes clients, des comptes fournisseurs, des charges à payer et des fonds de dépôt.

Mesure

Les instruments financiers sont enregistrés à la juste valeur au moment de la reconnaissance initiale. Le Centre mesure subséquemment tous ses instruments financiers selon le coût amorti.

Dépréciation

Les actifs financiers mesurés selon le coût amorti sont testés à des fins de dépréciation quand il existe des indicateurs de dépréciation. Le montant de toute dépréciation ou récupération subséquente est reconnu en revenus nets.

3. RISQUES FINANCIERS ET CONCENTRATION DES RISQUES

Selon la direction, le Centre n'est pas exposé à des taux d'intérêt, à de la liquidité, à une valeur marchande, à des devises ou à des risques de crédit très élevés en raison de ses instruments financiers. L'exposition au risque est la même depuis 2013.

4. COMPTES CLIENTS

Les comptes clients (déduction faite pour créances douteuses) sont de 57 199 \$.

5. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Net
Matériel du bureau	124 055 \$	92 582 \$	31 473 \$
Matériel informatique	314 788	173 152	141 636
Système comptable	111 710	45 818	65 892
Améliorations locatives	57 917	46 057	11 860
	608 470 \$	357 609 \$	250 861 \$

Les coûts engagés au titre des améliorations locatives sont nets de 158 800 \$ en incitations pour les améliorations locatives. Amortissement des dépenses pour l'année : 114 142 \$.

6. INVESTISSEMENT DU CCES – PROJETS DE PARTENARIAT

	<u>2014</u>
International Testing Inc. (filiale en propriété exclusive)	<u>– \$</u>

Pendant l'année, International Testing Inc. a été dissoute. Les avoirs résiduels à être transférés au Centre totalisent environ 6 600 \$.

7. FONDS DE DÉPÔT

Le CCES administre les fonds au nom de trois clients internationaux à des fins de coordination des contrôles du dopage. Les fonds de dépôt sont restreints à des activités liées à la coordination des contrôles au nom de ces clients.

8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés sont les suivants :

	Solde – début de l'année	Montants reçus	Revenus reconnus	Solde – fin de l'année
Apports en capital reportés :				
• Patrimoine canadien (Sport Canada)	– \$	80 810 \$	26 937 \$	53 873 \$
Autres apports reportés				
• Université de la Colombie-Britannique	48 110	–	48 110	–
• Comité organisateur de Toronto	–	286 800	77 744	209 056
• Fondation Trillium de l'Ontario	36 075	75 000	54 105	56 970
	<u>84 185 \$</u>	<u>442 610 \$</u>	<u>206 896 \$</u>	<u>319 899 \$</u>

Pendant l'année, le financement reçu de Sport Canada a été utilisé pour payer les coûts de personnalisation des logiciels, qui s'élevaient à 80 810 \$.

Le financement de l'Université de la Colombie-Britannique, du Comité organisateur de Toronto et de la Fondation Trillium de l'Ontario peut uniquement être utilisé pour certains projets. Le financement est reconnu en revenus au fur et à mesure que les dépenses connexes sont engagées.

9. FONDS DE RÉSERVE POUR LES IMPRÉVUS

Au 25 mars 1997, le conseil d'administration du Centre a approuvé la création d'un fonds de réserve pour les imprévus d'une valeur de 250 000 \$. Ces fonds représentent une source de revenus ou d'appui financier qui vise à compenser les interruptions inattendues d'entrée de fonds au Centre. Voici les appropriations par rapport au fonds :

1997	250 000 \$
2000	(50 000)
2001	100 000
2002	50 000
	<u>350 000 \$</u>

Aucune attribution n'a été approuvée ni requise au cours de l'exercice financier qui se termine en 2014.

10. FONDS DE RÉSERVE POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT

2002	250 000 \$
2004	400 000
2004	(33 000)
2005	(20 000)
2007	(149 021)
2010	(9 528)
2011	(67 457)
2012	(23 422)
2014	40 000
	<u>387 572 \$</u>

Pendant l'année, des appropriations totalisant 40 000 \$ ont été approuvées.

11. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES CONNEXES

Un gestionnaire du Centre est également un directeur de la Fondation Sport pur, un organisme de bienfaisance enregistré. Le Centre a donné un soutien administratif au coût 138 371 \$ à la Fondation. Ces transactions ont été mesurées selon le montant d'échange, soit le montant de considération établi et accepté par les apparentés. Les comptes clients comprennent un montant dû de la part de la Fondation Sport pur de 205 085 \$ et les comptes fournisseurs comprennent un montant dû à la Fondation Sport Pur de 16 125 \$.

12. ENGAGEMENTS

- (a) Le Centre a conclu une entente contractuelle de services avec l'Institut national de la recherche scientifique (laboratoire INRS), pour un total de 1 320 000 \$ par année. L'entente prendra fin le 30 juin 2014. De plus, le CCES doit verser jusqu'à 95 000 \$ chaque année pour des projets de recherche communs et jusqu'à 200 000 \$ annuellement pour l'acquisition d'instruments analytiques et d'équipement.
- (b) Le Centre a signé un bail pour son bureau jusqu'au 31 mai 2017 pour un loyer de base annuel et des frais d'exploitation et taxes connexes d'environ 119 000 \$ par année. Le loyer de base annuel sera de :

2015	112 970	\$
2016	112 970	\$
2017	112 970	\$
2018	18 828	\$

13. CHIFFRES CORRESPONDANTS DES EXERCICES ANTÉRIEURS

Certains chiffres correspondants des exercices antérieurs ont été reclassifiés afin d'être conformes à la présentation actuelle de l'état financier.